

Des valeurs intercommunales en matière de tourisme pour quoi faire ?

- orienter les choix politiques et techniques de la collectivité,
- valoriser les actions intercommunales et communales en matière de tourisme,
- mieux faire comprendre certains choix assumés,
- nourrir la future réflexion sur l'identité graphique,
- donner un affichage clair des orientations touristiques de la communauté de communes que l'OTBI doit porter et transmettre.

« ... : l'esprit des lieux est constitué de ce qui sort un espace de la banalité, de l'insignifiance pour en faire, dans les cœurs et dans les esprits, un lieu unique, enchanté, non reproductible. »

« La responsabilité du gestionnaire d'un espace protégé est, à partir de la reconnaissance de cette subjectivité partagée, de préserver non pas tant la lettre que l'esprit des choses... »

« ..., cette démarche demande du discernement, de la générosité et, puisqu'il s'agit in fine d'assumer publiquement des valeurs et des choix, du courage »

(Emmanuel LOPEZ, 2006, Revue « Espaces Naturels » repris dans le bulletin d'informations de l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée, n°12-novembre 2010)

Le respect d'une nature battue par la mer et le vent



Constat : Belle-Île abrite un environnement exceptionnel. La première motivation des touristes à destination de notre île est la découverte d'une nature sauvegardée, des grands espaces de landes, des falaises plongeant dans une mer tantôt tempétueuse tantôt turquoise... Belle-Île est un territoire où les horizons marins laissent le regard partir à l'infini.

La nature est ici généreuse et la valeur écologique reconnue au niveau européen. Ces caractéristiques motivent une politique de protection forte :

- 1 site classé et inscrit (protection stricte des paysages de 6 300 hectares),
- 600 hectares propriétés du Conservatoire du littoral et du Conseil Général au titre des espaces naturels sensibles,
- 17 000 hectares à terre et surtout en mer protégés au titre de Natura 2000.

Reconnaissant les enjeux de protection des milieux naturels, les élus insulaires ont, depuis 1998, choisi d'agir en faveur de leur conservation. Ainsi, la communauté de communes intègre l'un des plus gros services « espaces naturels » de Bretagne. Il s'attèle quotidiennement à la mise en valeur des écosystèmes protégés (400 hectares de landes, 400 hectares de pelouse littorale et de végétation de falaise, 100 hectares de dune et des milliers d'hectares de milieux marins fragiles...)

Objectifs touristiques :

- Mettre en valeur les espaces naturels et l'environnement insulaire (ex. actions du service « espaces naturels »)
- Sensibiliser le public et favoriser l'adaptation des comportements (ex. animations nature du CPIE soutenues par la CCBI sur la nature, la gestion des déchets et la rareté de la ressource en eau, maisons de site des Poulains et du Grand Phare)
- Eviter l'artificialisation et limiter au maximum la mise en place d'aménagements dans les milieux naturels (ex. poubelle, équipement collectifs,





signalétique, monofils,...). Préférer en tout état de cause des systèmes très légers et très intégrés.

- Proscrire au maximum la mise en place d'affichage publicitaire sur l'ensemble du territoire
- Proscrire le développement d'événementiel dans les milieux naturels et contrôler ceux jugés d'intérêt général.
- Favoriser la création d'outils de découverte n'induisant pas d'aménagement (ex. animation nature)
- Prévenir les dégradations en orientant les fréquentations sur des lieux en capacité de les accueillir
- Suivre les fréquentations et éviter les surcharges estivales au profit des autres saisons

La liberté de se perdre



Constat : Les îles sont des espaces de liberté au sens où elle contraste très fortement avec un quotidien citadin. Belle-Île est un territoire exigu, limité et très structuré (à fortiori sur sa partie touristique), ainsi l'on ne s'y perd jamais bien longtemps. C'est bien l'une des raisons de leur attractivité et Belle-Île n'échappe pas à cette règle générale. S'égarer... Se perdre... Flâner... N'est ce pas l'un des charmes du voyage ? Surtout quand l'on sait qu'en frappant à une porte, en croisant un pêcheur, un agriculteur, un autre promeneur, il sera toujours possible de demander son chemin. Il faut laisser à nos visiteurs la possibilité de se perdre pour découvrir des lieux insolites, pour favoriser les rencontres avec les habitués et les insulaires. Il faut réapprendre à prendre le temps de s'égarer, voilà un vecteur de communication original et tellement facile sur une île. Les plus curieux et les plus audacieux trouveront toujours le moyen de s'enfoncer dans l'intérieur moins touristique.



Objectifs touristiques :

- Limiter la signalétique
(ex. politique actuelle sur le sentier côtier, intérieur de l'île)
- Favoriser les utilisations multiples sur les axes de communication pour favoriser le lien social
- Sensibiliser les insulaires et les habitués à leurs rôles et au respect des usages touristiques
- Assurer le bon entretien du sentier côtier afin de limiter les besoins en signalétiques et la dispersion des piétons
- Favoriser l'utilisation des cartes et utiliser, lorsque nécessaire, une signalétique discrète (ex. marque GR)



Le maintien d'une activité économique diversifiée (agriculture, pêche, tourisme, artisanat,...)



Constat : Au fil des années la place du tourisme est devenue de plus en plus marquante dans le fonctionnement de Belle-Île, jusqu'à en devenir aujourd'hui la première source de revenu (et de loin). Mais l'île a su conserver un équilibre économique qui fait sa force et fonde en partie son attractivité. La plus marquante de toute est sans conteste l'agriculture qui permet le maintien des caractéristiques paysagères du territoire. La pêche rythme encore la vie des ports de Sauzon et de Palais. L'hôpital, fort de son histoire insulaire si particulière, reste aujourd'hui l'un des plus gros employeurs de l'île. N'oublions pas dans ce portrait rapide, l'artisanat (biscuiterie, verrerie) et les myriades de services offerts à la population et aux visiteurs.



Objectifs touristiques :

- Maintenir les grands équilibres économiques
- Favoriser le maintien et l'installation des agriculteurs
(ex. construction de l'abattoir, collecte du lait, soutien de l'association « Au coin des producteurs »)
- Favoriser l'émergence de nouvelles activités
(ex. télétravail, plateforme de vente)
- Aider les entreprises et les employés
(ex. la BRISE)



Une île vivante toute l'année



Constat : La diversité de l'activité économique permet à 5 200 personnes de vivre à l'année sur les 85 km² de Belle-Île. L'île se caractérise par une démographie dynamique (augmentation de la population, part importante de la jeunesse). Premiers témoins de cette vie :

- 2 collèges, 5 écoles primaires, 1 maison de l'enfance,
- 140 associations qui proposent toute l'année des rencontres, activités, événements,...
- Un port actif toute l'année
(ex. débarquement du poisson, des marchandises)
- De nombreux magasins ouverts toute l'année
(ex. un marché tous les jours, un point de vente directe)
- Des liaisons île-continent plusieurs fois par jour même au cœur de l'hiver,

Belle-Île est un espace de vie que son accessibilité avec le continent révèle aisément.

Objectifs touristiques :

- Valoriser et conforter l'accessibilité de Belle-Île, tout au long de l'année
(ex. lien île-continent, déplacement sur l'île)
- Conforter et favoriser les initiatives favorisant l'allongement de la saison touristique (ex. maisons de site, Trail, ...)
- Communiquer sur la qualité de vie à l'année pour favoriser les installations de résidents
- Soutenir les initiatives associatives qui créent des dynamiques hors saison
- Être à l'écoute et informer autour des événements en dehors de la saison
(ex. « Rendez-vous de l'hiver »)



La solidarité et l'intimité d'un bout de campagne au milieu de l'océan



Constat : Depuis toujours Belle-Île est un territoire agricole sur fond marin. Les visiteurs sont généralement marqués par la place que prend cette activité dans le paysage insulaire... Lorsque l'on est au centre de l'île, il est possible d'oublier l'insularité au profit de la ruralité. Ce double aspect, île/campagne, est certainement le caractère essentiel de notre île. Plus finement son organisation se structure à partir de 4 bourgs laissant une large place à plus de 120 villages. Les hommes se sont, de tout temps, groupés pour résister aux éléments et vivre ensemble. Cet environnement a modelé une population soudée, désireuse d'avancer ensemble... Bref, une communauté de destin dont la population a toujours cherché à se rassembler, à vivre ensemble : plus de 120 villages, 4 communes, 1 communauté de communes, 140 associations...

Objectifs touristiques :

- Conforter, aider et valoriser les associations
(ex. forum des associations, soutien financier des collectivités,...),
- Valoriser Belle-Île « La solidarité et l'intimité d'un bout de campagne au milieu de l'océan »
- Conforter les villages et leurs vies,
- Soutenir l'agriculture
(ex. nouvel abattoir, collecte du lait, coin des producteurs,...).

Une île ouverte, une île pour tous...



Constat : L'histoire de Belle-Île est une histoire de brassage de population... Eloignée du continent mais pas isolée : les saxons au III^{ème}, les gallois et irlandais au V^{ème}, les francs au VI^{ème}, les normands à l'aube de l'an mille, les acadiens et les anglais aux XVIII^{ème}, des bretons d'ici et d'ailleurs pendant la grande époque de la sardine,... Bref, d'hier à aujourd'hui, Belle-Île a su s'ouvrir au monde et la présence constante de garnisons du XV^{ème} au XIX^{ème} a largement contribué à cette ouverture. Et puis le tourisme est né avec Sarah Bernhardt à la fin du XIX^{ème} prenant, année après année, de plus en plus de place. Les insulaires de toujours, d'hier et d'aujourd'hui, se mélangent aux visiteurs : excursionnistes à la journée (en car, en vélo), randonneurs pour un tour d'île, campeurs, résidents secondaires... Habités, de passage, riches, moins riches...

L'histoire, ses histoires, font de Belle-Île une terre d'accueil !

Objectifs touristiques :

- Maintenir la diversité touristique et favoriser des offres pour toutes les bourses
- Valoriser l'histoire de l'île et favoriser les installations
- Communiquer auprès de catégories touristiques variées

Des caractères insulaires forts de leurs différences, l'insularité comme atout



Constat : Les caractères même du territoire insulaire, conditionnés par un environnement puissant, génèrent chez les insulaires un sentiment d'appartenance fort à leur territoire. Une sorte de fierté... Belle Ile a su garder ses caractères forts tout en se développant. Les 45 minutes de bateau constitue un pallier d'adaptation, de ré-adaptation, un amérissage sur un territoire à part. Belle-Île est marquée, imprégnée de ses spécificités. L'identité insulaire qui en découle doit être partagée conformément à l'histoire du « caillou ».

Objectifs touristiques :

- Utiliser les bateaux comme des vecteurs de communication, de sensibilisation
- Sensibiliser les visiteurs aux contraintes liées à l'insularité (ex. la gestion de l'eau) et valoriser cet atout identitaire